

**Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**

Délégation Sud-Ouest
9, rue Bourdon 31200 Toulouse
Tel/Fax: 05 61 11 87 09

Toulouse, le 23 Novembre 2001

à Nicolas MERCAT
Altermodal
1, av de la Houille Blanche
ZI de Bissy 73000 CHAMBERY
tel: 04 79 69 89 69 Fax: 04 79 69 89 60

Objet: Véloroutes et Voies Vertes

Cher Monsieur Mercat,

La réunion AG de l'association "Brive, ville cyclable" à Brive ce Jeudi 22 Novembre 2001, où j'ai présenté le projet VVV, s'est bien passée:

30 personnes, dont

- un conseiller général de Brive, gauche, minoritaire au CG
- un conseiller régional, gauche, majoritaire, président de la commission transports au Conseil Régional.

Il a annoncé que les projets VVV seraient pris en compte dans le cadre d'une coopération inter-régionale en Europe, de la région Limousin, avec des régions d'Espagne et du Portugal, sur le thème des chemins de St Jacques. (cette annonce me paraît bien floue).

Bonne réunion, les associations locales intéressées, les deux élus annoncent soutenir le projet.

Mr Francis Mons, le président de l'association de Brive, est un animateur sérieux, et décidé à suivre le dossier VVV auprès du Conseil Régional.

La trésorière de son association, Mme Arlette Aymard, est responsable sécurité de la Ligue Limousin de la FFCT, et a accepté de participer aussi, pour la FFCT, aux travaux du Comité régional VVV.

J'ai trois remarques à faire sur le Schéma régional proposé dans votre étude:

1- Liaison Brive-Souillac de l'axe national nord-sud:

Un itinéraire côté Est me semble plus intéressant d'un point de vue touristique, passage par Turenne, Colonges-la-Rouge et St-Denis-près-Martel (gare) (sauf si le lac du Causse possède des capacités d'hébergement importantes).

Ce passage à l'Est rend obligatoire la traversée de Brive sur Voie Verte, c'est un deuxième avantage.

2- Il faudrait ajouter un axe dans la haute vallée de la Dordogne, prolongeant celui qui sera sans doute aménagé dans la vallée de la Dordogne en Aquitaine et Midi-Pyrénées.

3- A ce moment, compte-tenu de l'existence du projet de Véloroute Maurs-Aurillac dans le Cantal (voir carte "Vallée du Lot" envoyée), il faudrait relier la Corrèze au Cantal, par exemple entre Argentat et La Roquebrou...

Tous ces axes apparaissent nécessaires maintenant, car on connaît les projets des départements et régions voisines, qui n'existaient sans doute pas au moment de votre étude.

Amitiés cyclistes,

Julien SAVARY
Délégué Régional Sud-Ouest de l'AF3V